Aucune autorité en valeurs mobilières ne s'est prononcée sur la qualité de ces parts et toute personne qui donne à entendre le contraire commet une infraction. Les Fonds et les titres des Fonds offerts aux termes du prospectus simplifié ne sont pas inscrits auprès de la Securities and Exchange Commission *des États-Unis et les titres sont vendus aux États-Unis uniquement aux termes de dispenses d'inscription.*

Modification n° 2 datée du 13 novembre 2026
apportée au prospectus simplifié daté du 27 mai 2026 des Fonds mutuels Mawer,
modifié par la modification n° 1 datée du 21 août 2026

concernant les parts des séries F et O des Fonds suivants :

Fonds mondial d'opportunités de crédit Mawer
Fonds nouveau du Canada Mawer*
Fonds mondial de petites capitalisations Mawer
Fonds d'actions marchés émergents Mawer
Fonds international de grandes capitalisations Mawer
(collectivement, les « **Fonds** »)

* Le Fonds offre également des parts de série S

La présente modification n° 2 datée du 13 novembre 2026, apportée au prospectus simplifié daté du 27 mai 2026 des Fonds mutuels Mawer, modifié par la modification n° 1 datée du 21 août 2026 (dans sa version modifiée, le « **prospectus simplifié** »), modifie le prospectus simplifié à l'égard du placement de titres des Fonds, comme il est décrit ci-après, et le prospectus simplifié devrait être lu sous réserve de cette information. Toutes les mentions des numéros de page dans le prospectus simplifié renvoient à la version déposée auprès des autorités canadiennes en valeurs mobilières sur SEDAR+ le 27 mai 2026.

Les modifications dont il est question dans la présente modification n° 2 se rapportent i) à un changement concernant la personne principalement responsable de la gestion de portefeuille du Fonds mondial d'opportunités de crédit Mawer; ii) à la réouverture du Fonds nouveau du Canada Mawer, qui sera de nouveau offert à tous les investisseurs à compter du 1er janvier 2027; et iii) à une réduction des frais de gestion à l'égard des parts de série F du Fonds mondial d'opportunités de crédit Mawer, du Fonds nouveau du Canada Mawer, du Fonds d'actions marchés émergents Mawer et du Fonds international de grandes capitalisations Mawer, avec prise d'effet le 1er janvier 2027.

Précisions sur les modifications

Le prospectus simplifié est modifié comme suit :

1. Aux pages 3 et 4, le tableau de la rubrique « Responsabilité des activités des Fonds – Gestion de portefeuille – Gestion de Placements Mawer Ltée » est remplacé par ce qui suit :

Catégorie d'actifs ou mandat	Nom	Titre	Rôle dans le processus de prise de décisions de placement
Équilibré et équilibré mondial	Greg Peterson	Gestionnaire de portefeuille	Membre de l'équipe de gestion de portefeuille qui a tous les pouvoirs de prise de décisions de placement et cogestionnaire des stratégies Équilibré et Équilibré mondial[A)]

Catégorie d'actifs ou mandat	Nom	Titre	Rôle dans le processus de prise de décisions de placement
Équilibré, équilibré avantage fiscal et équilibré mondial	Steven Visscher	Gestionnaire de portefeuille	Membre de l'équipe de gestion de portefeuille qui a tous les pouvoirs de prise de décisions de placement et gestionnaire de portefeuille en chef des stratégies Équilibré, Équilibré avantage fiscal et Équilibré mondial
Actions canadiennes – grande capitalisation	Mark Rutherford	Gestionnaire de portefeuille	Membre de l'équipe de gestion de portefeuille qui a tous les pouvoirs de prise de décisions de placement et cogestionnaire de la stratégie Actions canadiennes – grande capitalisation
Actions canadiennes – grande capitalisation	Vijay Viswanathan	Gestionnaire de portefeuille	Membre de l'équipe de gestion de portefeuille qui a tous les pouvoirs de prise de décisions de placement et gestionnaire de portefeuille en chef de la stratégie Actions canadiennes – grande capitalisation
Actions canadiennes – petite capitalisation et actions américaines – moyenne capitalisation	Jeff Mo	Gestionnaire de portefeuille	Membre de l'équipe de gestion de portefeuille qui a tous les pouvoirs de prise de décisions de placement et gestionnaire de portefeuille en chef des stratégies Actions canadiennes – petite capitalisation et Actions américaines – moyenne capitalisation
Marché monétaire canadien et obligations canadiennes	Crista Caughlin	Gestionnaire de portefeuille	Membre de l'équipe de gestion de portefeuille qui a tous les pouvoirs de prise de décisions de placement et gestionnaire de portefeuille en chef des stratégies Marché monétaire canadien et Obligations canadiennes
Crédit mondial	Brian Carney	Gestionnaire de portefeuille	Membre de l'équipe de gestion de portefeuille qui a tous les pouvoirs de prise de décisions de placement et gestionnaire de portefeuille en chef de la stratégie Crédit mondial
Actions mondiales petite capitalisation	Ching Chang	Gestionnaire de portefeuille	Membre de l'équipe de gestion de portefeuille qui a tous les pouvoirs de prise de décisions de placement et gestionnaire de portefeuille en chef de la stratégie Actions mondiales petite capitalisation
Actions mondiales petite capitalisation	John Wilson	Gestionnaire de portefeuille	Membre de l'équipe de gestion de portefeuille qui a tous les pouvoirs de prise de décisions de placement et cogestionnaire de la stratégie Actions mondiales petite capitalisation[B)]

Catégorie d'actifs ou mandat	Nom	Titre	Rôle dans le processus de prise de décisions de placement
Actions mondiales	Paul Moroz	Gestionnaire de portefeuille	Membre de l'équipe de gestion de portefeuille qui a tous les pouvoirs de prise de décisions de placement et gestionnaire de portefeuille en chef de la stratégie Actions mondiales
Actions EAEO	James Hall	Gestionnaire de portefeuille	Membre de l'équipe de gestion de portefeuille qui a tous les pouvoirs de prise de décisions de placement et gestionnaire de portefeuille en chef de la stratégie Actions EAEO
Actions internationales et actions mondiales	David Ragan	Gestionnaire de portefeuille	Membre de l'équipe de gestion de portefeuille qui a tous les pouvoirs de prise de décisions de placement et cogestionnaire des stratégies Actions internationales et Actions mondiales
Actions internationales et actions marchés émergents	Peter Lampert	Gestionnaire de portefeuille	Membre de l'équipe de gestion de portefeuille qui a tous les pouvoirs de prise de décisions de placement et gestionnaire de portefeuille en chef de la stratégie Actions internationales et cogestionnaire de la stratégie Actions marchés émergents
Actions américaines – moyenne à grande capitalisation	Grayson Witcher	Gestionnaire de portefeuille	Membre de l'équipe de gestion de portefeuille qui a tous les pouvoirs de prise de décisions de placement et gestionnaire de portefeuille en chef de la stratégie Actions américaines – moyenne à grande capitalisation

Note :

A) Avec prise d'effet le 31 décembre 2026, Greg Peterson quittera ses fonctions et n'agira plus à titre de cogestionnaire des stratégies Équilibré et Équilibré mondial. Steven Visscher prendra en charge, à titre de gestionnaire de portefeuille en chef, les stratégies Équilibré et Équilibré mondial.

B) Avec prise d'effet le 31 décembre 2026, John Wilson n'agira plus à titre de cogestionnaire de la stratégie Actions mondiales petite capitalisation. Ching Chang prendra en charge, à titre de gestionnaire de portefeuille en chef, la stratégie Actions mondiales petite capitalisation.

2. À la page 13, le dernier paragraphe de la sous-rubrique « Souscriptions échanges et rachats – Séries de parts » est remplacé par ce qui suit :

> La souscription de parts du Fonds nouveau du Canada Mawer est actuellement soumise à des restrictions. À l'heure actuelle, le Fonds est offert aux nouveaux investisseurs uniquement dans le cadre d'un portefeuille équilibré discrétionnaire établi par l'intermédiaire de Gestion de Placements Mawer Ltée ainsi qu'aux investisseurs existants, à notre appréciation. Avec prise d'effet le 1er janvier 2027, ces restrictions visant la souscription seront levées, et le Fonds nouveau du Canada Mawer sera de nouveau offert à tous les investisseurs.

3. À la page 16, la liste des frais de gestion payés par les Fonds mutuels Mawer à l'égard des parts de série F figurant immédiatement après le premier paragraphe de la rubrique « Frais de gestion » du tableau « Frais et charges payables par les Fonds » sous la rubrique « Frais » est remplacée par ce qui suit :

Fonds	**Parts de série F**
Fonds marché monétaire canadien Mawer	0,25 %
Fonds d'obligations à court terme Mawer	0,30 %
Fonds canadien d'obligations Mawer	0,35 %
Fonds mondial d'opportunités de crédit Mawer	0,75 %[1)]
Fonds équilibré Mawer	0,78 %
Fonds équilibré avantage fiscal Mawer	0,78 %
Fonds équilibré mondial Mawer	0,95 %
Fonds d'actions canadiennes Mawer	1,00 %
Fonds nouveau du Canada Mawer	1,20 %[2)]
Fonds d'actions américaines Mawer	1,00 %
Fonds d'actions américaines de moyennes capitalisations Mawer	1,30 %
Fonds d'actions internationales Mawer	1,20 %
Fonds mondial de petites capitalisations Mawer	1,50 %
Fonds d'actions mondiales Mawer	1,15 %
Fonds d'actions marchés émergents Mawer	1,30 %[3)]
Fonds international de grandes capitalisations Mawer	1,10 %[4)]

Notes :

1) Avec prise d'effet le 1er janvier 2027, le gestionnaire réduira les frais de gestion à l'égard des parts de série F du Fonds mondial d'opportunités de crédit Mawer, les faisant passer de 0,75 % à 0,65 %.
2) Avec prise d'effet le 1er janvier 2027, le gestionnaire réduira les frais de gestion à l'égard des parts de série F du Fonds nouveau du Canada Mawer, les faisant passer de 1,20 % à 1,00 %.
3) Avec prise d'effet le 1er janvier 2027, le gestionnaire réduira les frais de gestion à l'égard des parts de série F du Fonds d'actions marchés émergents Mawer, les faisant passer de 1,30 % à 1,00 %.
4) Avec prise d'effet le 1er janvier 2027, le gestionnaire réduira les frais de gestion à l'égard des parts de série F du Fonds international de grandes capitalisations Mawer, les faisant passer de 1,10 % à 0,75 %.

Quels sont vos droits?

En vertu des lois sur les valeurs mobilières de certaines provinces et de certains territoires, vous avez le droit :

- de résoudre un contrat de souscription de titres d'OPC dans les 2 jours ouvrables suivant la réception du prospectus simplifié ou de l'aperçu du fonds;
- d'annuler votre souscription dans les 48 heures suivant la réception de sa confirmation.

Dans certaines provinces et certains territoires, vous avez également le droit de demander la nullité d'une souscription ou, dans certains territoires, de poursuivre en dommages-intérêts si le prospectus simplifié, l'aperçu du fonds ou les états financiers contiennent de l'information fausse ou trompeuse. Vous devez agir dans les délais prescrits par les lois de la province ou du territoire pertinent.

Pour plus d'information, on se reportera à la législation en valeurs mobilières de la province ou du territoire concerné et on consultera éventuellement un avocat.

ATTESTATION DES FONDS

Attestation afférente au Fonds mondial d'opportunités de crédit Mawer, au Fonds nouveau du Canada Mawer, au Fonds mondial de petites capitalisations Mawer, au Fonds d'actions marchés émergents Mawer et au Fonds international de grandes capitalisations Mawer (collectivement, les « Fonds »)

La présente modification n° 2 datée du 13 novembre 2026, et le prospectus simplifié daté du 27 mai 2026, modifié par la modification n° 1 datée du 21 août 2026, et les documents intégrés par renvoi dans le prospectus simplifié, dans sa version modifiée, révèlent de façon complète, véridique et claire tout fait important relatif aux titres offerts dans le prospectus simplifié, dans sa version modifiée, conformément à la législation en valeurs mobilières de toutes les provinces et de tous les territoires du Canada, et ne contiennent aucune information fausse ou trompeuse.

EN DATE DU 13 novembre 2026

Gestion de Placements Mawer Ltée, signataire autorisé des Fonds aux termes de la convention de fiducie afférente aux Fonds

(signé) « Eric Wetlaufer »

Eric Wetlaufer
Chef de la direction par intérim

(signé) « Kent Kaufield »

Kent Kaufield
Chef des finances

ATTESTATION DU GESTIONNAIRE ET DU PROMOTEUR

Attestation afférente au Fonds mondial d'opportunités de crédit Mawer, au Fonds nouveau du Canada Mawer, au Fonds mondial de petites capitalisations Mawer, au Fonds d'actions marchés émergents Mawer et au Fonds international de grandes capitalisations Mawer

La présente modification n° 2 datée du 13 novembre 2026, et le prospectus simplifié daté du 27 mai 2026, modifié par la modification n° 1 datée du 21 août 2026, et les documents intégrés par renvoi dans le prospectus simplifié, dans sa version modifiée, révèlent de façon complète, véridique et claire tout fait important relatif aux titres offerts dans le prospectus simplifié, dans sa version modifiée, conformément à la législation en valeurs mobilières de toutes les provinces et de tous les territoires du Canada, et ne contiennent aucune information fausse ou trompeuse.

EN DATE DU 13 novembre 2026

(signé) « Eric Wetlaufer »

Eric Wetlaufer
Chef de la direction par intérim

(signé) « Kent Kaufield »

Kent Kaufield
Chef des finances

Au nom du conseil d'administration de Gestion de Placements Mawer Ltée, à titre de gestionnaire et de promoteur

(signé) « David Ragan »

David Ragan
Administrateur

(signé) « Geoffrey Ritchie »

Geoffrey Ritchie
Administrateur